

Enjeux pour la santé et l'environnement

#antenne-relais #question socialement vive #hypersensibilité électromagnétique #principe de précaution

 **Auteur** [Pôle ESE 69002 LYON](#)

Les ondes électromagnétiques sont-elles dangereuses pour notre santé ?

Voilà une [#question socialement vive](#) !

Les études scientifiques sur les effets possibles de ces ondes sur la santé et sur la faune et la flore sont nombreuses et contradictoires, d'où des messages souvent cacophoniques. Toutefois, en l'état actuel des connaissances, plusieurs experts s'accordent sur le besoin d'appliquer le [#principe de précaution](#).

[Des seuils réglementaires](#) existent pour minimiser les risques d'exposition.

Les ondes, un cancérogène possible

Diverses études ont été menées à l'international sur les risques potentiels des antennes et des mobiles pour la santé, et plusieurs d'entre elles sont relayées par [l'Institut national du Cancer](#). A ce jour, et à la vue de ces études, il est impossible de tirer une conclusion définitive. Cependant, les champs électromagnétiques produits par les téléphones portables ont été classés par le Centre international de Recherche sur le Cancer dans la [catégorie des cancérogènes possibles pour l'homme en 2011](#).

Par ailleurs, fin 2018, les résultats d'[une étude d'envergure américaine](#) menée par le Programme national de toxicologie révèlent le lien entre l'apparition d'une tumeur cancéreuse chez un rat et son exposition à la radiofréquence telle qu'utilisée dans les téléphones portables 2G ou 3G.

Les antennes-relais, un problème déplacé ?

Selon [le sociologue Olivier Borraz](#), la crainte que les CEM puissent avoir un effet néfaste sur notre santé est due à la conversion d'un problème d'urbanisme et de politique publique en un problème de santé publique, dans un contexte politique et social donné. Il détaille ce phénomène dans l'ouvrage « Comment se construisent les problèmes de santé publique » et explique comment, selon lui, les antennes relais de téléphonie mobile ont été inscrites sur l'agenda politique comme risque sanitaire à cause d'un contexte agaçant de manière propice les différents acteurs. D'après le sociologue, sans ce contexte, l'effet sur la santé des CEM ne serait pas un problème de santé publique. Cette analyse reste à mettre en perspective d'une autre étude menée par ce même scientifique et financée par les principaux opérateurs de téléphonie mobile.

Selon le sociologue de la médecine Maël Dieudonné (dans l'article «[Controverses autour des champs électromagnétiques et de l'électrohypersensibilité. La construction de problèmes publics « à bas bruit »](#) », Santé publique n°1, janv.-fév. 2019), le caractère inexplicé de l'électro-hypersensibilité (EHS) ou [#hypersensibilité électromagnétique](#) aurait contribué à alimenter la controverse sanitaire actuelle.